

les anciens de l'unef

Special ASSEMBLEE GENERALE

Lettre n°19

Avril 2016

L'assemblée générale statutaire de l'association

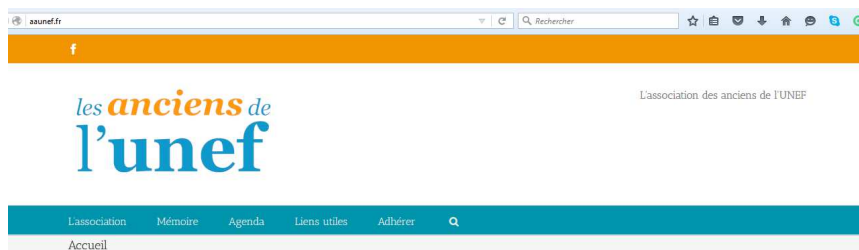
se tiendra le **Vendredi 27 mai 2016**
à partir de 18h

à la barge du Crous



Quai François
Mauriac, Port de la
Gare, 75013 Paris

Métro Bibliothèque
François Mitterrand
(ligne 14) ou Quai de
la Gare (ligne 6)



Pour signaler votre participation à l'AG
veuillez indiquer dès maintenant par retour de messagerie électronique
votre réponse au questionnaire ci-dessous

Nom et prénom :

participera à l'assemblée et au repas qui suivra

participera seulement à l'assemblée

ne viendra ni à l'AG ni au repas

(envoyer un pouvoir ; voir la fiche intercalaire)

supprimer les mentions inutiles

fait à

.....
le

signature

les anciens de l'unef

L'ASSOCIATION DES ANCIENS DE L'UNEF a le plaisir de vous inviter à une journée d'étude sur le logement des étudiants, organisée

En liaison avec l'UNEF, et avec le concours du GERME et de la Cité des Mémoires Étudiantes

LE LOGEMENT DES ETUDIANTS HISTOIRE ET ACTUALITE

Le Samedi 7 novembre 2015 de 8 H 30 à 18 Heures
A LA BARGE DU CROUS
Port de la Gare
Quai François Mauriac 75013 Paris



RAPPORT D'ACTIVITE

LE MOT DU

Chers camarades,

Lors de notre dernière assemblée générale, nous avons pour ambition d'organiser une journée de réflexion et d'améliorer notre communication. Un an et demi plus tard, notre bilan d'activité est riche d'événements, de travaux et de publication. L'année 2015 restera marquée par le colloque logement et une mutation dans notre relation à nos adhérents avec la relance et le développement progressif de notre site internet.

Un nouveau positionnement pour l'AAUNEF : le colloque Logement.

Le 7 novembre 2015, nous avons organisé une journée d'études sur le logement étudiant à travers son histoire et son actualité. Son contenu a été préalablement défini grâce aux travaux préparatoires du groupe de travail piloté par Robert Chapuis et Pierre Gaudez. Aux témoignages relatifs à la Cité U de Nanterre ou à l'occupation des maisons closes après l'adoption de la loi Marthe Richard en 1946, sont venues s'ajouter des analyses et des contributions sur l'importance du logement étudiant dans l'acquisition de l'autonomie. La question sociale posée par les loyers élevés, les réflexions sur la place des étudiants dans l'organisation spatiale d'une ville, les interactions avec la population, toutes ces thématiques ont ouvert un champ exploratoire conséquent salué par l'ensemble des participants.

Pour nourrir ces travaux, nous avons accueilli des responsables universitaires tels que Guillaume Houzel, alors directeur du CNOUS, ou Denis Lambert, directeur du CROUS de Paris. Des chercheurs, des architectes, des élus locaux se sont également exprimés. Le dialogue qui s'est instauré entre ces contributeurs et les participants, au premier rang desquels des adhérents de notre association ainsi que des jeunes de l'UNEF, a montré que notre association pouvait être le lieu d'un échange riche et fructueux entre les acteurs du monde étudiant, et cela en dehors des enjeux traditionnellement à l'œuvre dans les instances universitaires.

Prochainement publiés, les actes de cette journée confirmeront l'apport de nos travaux.

Une communication en développement

Un chantier important a été ouvert pour améliorer la communication de notre association. Le site Internet présente notre association, son histoire, les événements que nous organisons et ceux auxquels nous participons. Il est à nouveau régulièrement mis à jour. Il est possible d'y déposer des photos et vous êtes invités à le faire. L'adhésion en ligne sera bientôt ouverte.

Des comptes Facebook et twitter ont été créés facilitant l'information de nos adhérents et de nos sympathisants par le biais des réseaux sociaux.

Dans le même temps, la lettre de l'association a repris sa parution et l'édition 2015 de l'annuaire a été publiée ; elle sera désormais en situation de mise à jour électronique permanente

Cotiser régulièrement à notre association est l'unique moyen d'assurer qu'elle puisse connaître un minimum d'activité. La seule ressource de l'AAUNEF provient, en effet, des contributions de ses membres.

Le budget 2015 n'aura été que légèrement déficitaire, grâce, côté charges, aux économies réalisées sur certains frais, notamment postaux, conséquence d'un appel de plus en plus généralisé aux moyens de communications informatiques, via internet. Côté produits, le nombre de cotisants a retrouvé la centaine, revenant ainsi, après une baisse régulière, au niveau de 2012. La quasi-totalité de cette progression est due à l'adhésion de nouveaux et jeunes camarades. Toutefois, depuis un mois que la campagne de réadhésion est lancée, ils sont très peu nombreux à y avoir répondu.

Le programme 2016 est encore plus chargé que 2015. Il comporte, entre autres, la parution des actes du colloque "Logement", une ou deux lettres d'information et la participation à des commémorations, anniversaires des mouvements étudiants (CPE et loi Devaquet) ou de la Charte de Grenoble. Le cinquantenaire de mai 1968 se profile.

Pour réaliser ce programme, il est indispensable que les nouveaux membres renouvellent leur adhésion, cette année et les suivantes.

TRESORIER

Il est non moins indispensable que les adhérents plus anciens marquent leur fidélité, et, pour certains, réparent leur négligence des années passées. De leur côté, les membres du bureau vont se consacrer au recrutement de jeunes anciens.

Répétons-le, sans cet effort plus que modique (avec la déduction fiscale, il s'élève à 10 euros par an), l'association devra renoncer à une part importante de ses actions

Jean-Marie Schwartz

Jacques Christol qui fût, longtemps, membre de l'association, vient de décéder; ses obsèques ont eu lieu à Toulouse; Jacques Christol avait été élu Président de l'A.G de Toulouse en 1954-1955, après avoir été Président de la Corpo de Médecine ;il succéda à Bleuler; médecin, il travailla également au sein du groupe Fabre et devint un ergonomiste réputé.

Ses nombreux amis se souviennent de ses qualités humaines et de la chaleur de ses engagements.

les anciens de
l'unef

Des liens avec l'UNEF renforcés

Nous avons poursuivi le renforcement de nos liens avec les jeunes générations par nos contacts avec l'UNEF. Le président William Martinet s'est joint à plusieurs reprises à nos travaux afin d'exposer les préoccupations de l'UNEF et des étudiants d'aujourd'hui. Une partie de nos adhérents ont pu d'ailleurs partager plus largement ces sujets en assistant au 84^{ème} congrès de l'UNEF à Nantes auquel notre association était invitée : Dominique Wallon a co-animé un atelier sur la guerre d'Algérie avec un membre du bureau national de l'UNEF et nous sommes intervenus en séance inaugurale. Notre présence au cours des trois journées du Congrès a facilité les contacts avec les délégués et a permis l'adhésion de quelques anciens sur notre stand.

Nous avons également reçu Romain Boix, président de la LMDE, lors de notre conseil d'administration du 29 mai 2015.

Le 11 novembre, plusieurs membres du bureau étaient présents aux Champs Elysées pour déposer une gerbe à la mémoire des lycéens et des étudiants qui ont manifesté le 11 novembre 1940. Notre association portait à cette occasion la gerbe de la LMDE

Une vie statutaire rythmée et ouverte à tous

Le rythme de notre association est donné par les réunions régulières de nos instances : pas moins de 5 bureaux et de 3 conseils d'administration depuis notre dernière assemblée générale, auxquels tous les adhérents peuvent participer. Depuis un an et demi, nous sommes parvenus à accueillir davantage de jeunes anciens mais nous peinons à les associer pleinement à nos travaux. Grâce au soutien de l'UNEF, l'adhésion à notre association est proposée presque automatiquement à la sortie de l'UNEF. Pour autant, des générations ou des courants d'opinion manquent cruellement à notre association et cela doit nous interroger.

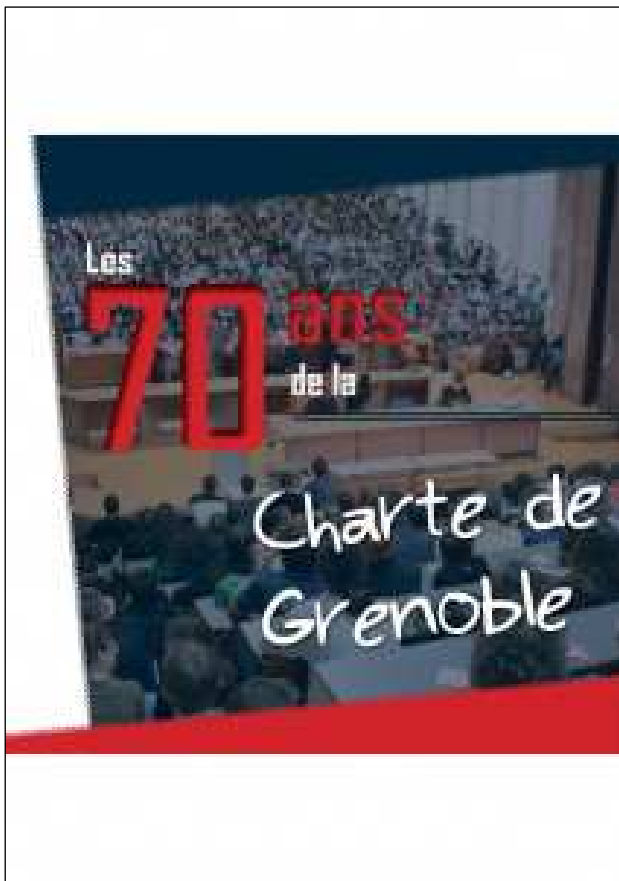
Ainsi, l'un des défis que nous devons relever est de parvenir à faire adhérer des générations que nous avons croisées dans notre parcours à l'UNEF mais desquelles nous sommes éloignés.

Les mois à venir devront aussi confirmer le rôle de notre association dans le paysage universitaire. Notre association d'anciens ne veut pas seulement être un lieu où les adhérents se remémorent leurs luttes et leurs engagements. Notre association a vocation à rassembler autour d'elle des acteurs du monde universitaire d'aujourd'hui, à leur offrir une tribune mais aussi un lieu où dialoguer avec les jeunes et les anciens de l'UNEF.

C'est en cela que la journée d'étude sur le logement étudiant a tracé un chemin que nous pouvons parcourir avec toutes les générations passées par l'UNEF, en lien avec celle d'aujourd'hui et dans le respect de chacune de nos organisations. Notre assemblée générale aura à déterminer le sujet sur lequel portera le prochain colloque : insertion professionnelle, situation sociale des étudiants sont les sujets qui pourraient être à l'honneur en 2016-17.

Nous devons aussi susciter davantage l'adhésion de jeunes « anciens » mais aussi des générations insuffisamment représentées au sein de l'association (notamment celles après 1970). Les événements prévus cette année autour du soixante-dixième anniversaire de la Charte de Grenoble y contribueront sans doute. La vie de notre association aussi modeste soit-elle, requiert un engagement important pour les membres de nos instances. Qu'ils soient ici remerciés pour leur implication.

Céline MARTINEZ



Après l'Assemblée générale, aura lieu un dîner-débat autour du 70^{ème} anniversaire de la Charte de Grenoble.

En 1945, avec la Libération, les AGE retrouvent leurs pleines capacités. Celles de Lyon et de Grenoble en particulier gardent la marque de la Résistance et s'inspirent des valeurs que proclame le Conseil national de la Résistance. Le 24 avril 1946, le 35^e Congrès de l'UNEF réuni à Grenoble adopte une charte qui définit les principes auxquels se réfère l'organisation. Son article premier déclare : « L'étudiant est un jeune travailleur intellectuel ». Les autres articles déclinent ces trois termes. Il en ressort la nécessité d'une prévoyance sociale : ce sera la Sécurité sociale étudiante gérée par la Mutuelle nationale des étudiants de France. Le droit au travail dans l'indépendance matérielle s'appuie sur le libre exercice des droits syndicaux. Recherche de la vérité et défense de la liberté sont deux exigences de l'étudiant en tant qu'intellectuel.

La charte de Grenoble fait de l'UNEF un véritable syndicat. Elle incite à promouvoir les valeurs républicaines dans la solidarité avec l'ensemble des travailleurs à l'échelle nationale et internationale. Elle a permis d'assurer l'unité du mouvement étudiant au lendemain de la seconde guerre mondiale. Elle a continué d'inspirer l'UNEF au temps de la guerre d'Algérie comme en Mai 68. Elle a servi de référence commune au-delà des divisions qui ont pu traverser le mouvement étudiant à diverses reprises.]

En 1946 il y avait moins de 200.000 étudiants. 70 ans après ils sont plus de 2 millions et demi. La charte de Grenoble garde néanmoins toute sa valeur : le débat du 27 mai en sera la démonstration.

«L'étudiant est un jeune travailleur intellectuel» : 70 ans, pas une ride !

Tribune parue sur Mediapart du 8 avril 2016 « Les mouvements étudiants actuels concrétisent, une nouvelle fois ce qu'en avril 1946 le premier congrès de l'UNEF après la Libération avait adopté: la Charte de Grenoble, refondant le mouvement étudiant. Elle demeure, à l'instar de la charte d'Amiens pour le syndicalisme des salariés, la référence de la plupart des organisations étudiantes ». Un éclairage signé Paul Bouchet, Jean-Philippe Legois et Robi Morder., à lire sur <https://blogs.mediapart.fr/robi-morder/blog/080416/letudiant-est-un-jeune-travailleur-intellectuel-70-ans-pas-une-ride>

Un dossier « 70 ans de la charte de Grenoble » sur le site du Germe, www.germe-inform.fr

« 70 ans après, quel héritage de la charte de Grenoble ». Plusieurs de nos anciens ont assisté à la table ronde organisée sur ce sujet et introduite par Robi Morder et Paul Bouchet avec les organisations étudiantes lors de la journée de la Cité des mémoires étudiantes du 15 avril 2016.

